

## Un marais à restaurer

Les boisements ont colonisé la majeure partie du site, réduisant considérablement la part relative des milieux herbacés, plus riches en espèces remarquables. Il est donc envisagé, sur certaines parcelles, de recourir au déboisement et d'exporter une partie des litières de feuilles qui recouvrent les sols et gênent le développement potentiel d'une autre flore.

Les travaux ont été engagés à partir de 1999 et devraient se poursuivre durant plusieurs années. L'objectif serait de pouvoir retrouver des végétations de roselières, de cariçaies (formations de laïches) et de prairies humides.



Chantier de bénévoles

## Un partenariat exemplaire

Le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie s'est rendu acquéreur d'un ensemble de parcelles appelé les Terrains Julien en 1998.

Il gère ce site en étroite partenariat avec les acteurs locaux, les Communes, les Communautés de Communes, mais aussi les usagers habituels de ces marais.

Des conventions de partenariat ont été passées entre le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, la Fédération des Chasseurs de l'Aisne et l'Association pour le Maintien et la Sauvegarde des Activités Traditionnelles des Marais de la Souche.

Vous aussi, vous pouvez contribuer à la gestion de ce site en vous associant aux différents chantiers nature ouverts aux bénévoles et organisés chaque année.

## Se rendre dans les Marais de la Souche :



Deux panneaux d'interprétation, placés sur le site, vous accompagneront dans la découverte de ces marais...

Nous sommes tous les acteurs de la préservation de ces milieux naturels : respectez la flore, la faune et emportez vos déchets.

### Renseignements :

#### Conservatoire des Sites Naturels de Picardie

1, place Ginkgo Village Oasis - 80044 AMIENS Cedex 1  
03 22 89 63 96

#### Communauté de Communes du Pays de la Serre

26 bis, rue de la libération - 02270 CRECY-SUR-SERRE  
03 23 80 77 22

#### Communauté de Communes de la Champagne picarde

2, route de Montaigne - 02820 SAINT-ERME  
03 23 22 36 80

#### Mairie de Pierrepont

40 bis, rue du Général De Gaulle - 02350 PIERREPONT  
03 23 22 29 01

#### Mairie de Missy lès Pierrepont

6, rue de l'église - 02350 MISSY LÈS PIERREPONT  
03 23 22 12 44

#### Association pour le Maintien et la Sauvegarde des Activités Traditionnelles dans les Marais de la Souche

Mairie - 02350 LIESE-NOTRE-DAME



Ce site appartient à un réseau régional d'espaces naturels préservés et valorisés.



Les Marais  
de la Souche :  
un site d'intérêt européen

Découverte nature

Espaces Naturels du Pays Laonnais

Les Marais de la Souche sont situés à quelques kilomètres au Nord-Est de Laon, ils constituent l'une des deux plus grandes tourbières alcalines des plaines du Nord de la France.

Ils s'étendent sur près de 3 500 hectares et comprennent près d'un millier d'étangs.

Un cortège d'espèces animales et végétales particulièrement diversifié, d'intérêt européen, a progressivement colonisé ce superbe espace.

## Un patrimoine historique : les étangs issus de l'exploitation de la tourbe

L'exploitation de la tourbe a profondément modifié le paysage des marais. Elle demeura modeste durant le dix-neuvième siècle, mais se développa dès le début du vingtième pour connaître son apogée entre les deux guerres mondiales et s'éteindre presque totalement dans les années cinquante. Avant 1880, l'extraction de tourbe s'effectuait de manière artisanale, à l'aide du petit louchet. Les étangs qui en résultent sont souvent peu profonds et aujourd'hui d'un très grand intérêt écologique.

Après 1880, le grand louchet va permettre une exploitation quasiment industrielle, créant alors de plus grands étangs, plus profonds.



Nénuphar blanc

Renoncule Grande Douve

Potamot

## Fleurs des étangs, fleurs des tourbières...

Les étangs caractéristiques des Marais de la Souche ont un mètre à un mètre cinquante de profondeur et leur lit est composé de tourbe. La majorité de ces étangs est alimentée par des eaux de sources, provenant directement du sous-sol crayeux.

Ces conditions particulières ont favorisé le développement d'herbiers aquatiques des plus originaux comme, par exemple, les herbiers à Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*) ou encore les herbiers à Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*), réapparus dans certains secteurs après le recreusement de mares. Le Potamot coloré est protégé par la loi.

D'autres plantés, comme la Renoncule Grande Douve (*Ranunculus lingua*), sont liées aux vastes roselières inondées et strictement inféodées au milieu tourbeux. Cette espèce, également protégée par la loi, trouve encore refuge sur ce site mais n'est plus présente que par quelques pieds. La conservation de cette espèce nécessite le maintien de tourbes de qualité.

## Une faune encore méconnue

Les inventaires dans ce domaine sont encore peu fournis. La découverte d'espèces remarquables est donc toujours possible.

En 2001, par exemple, une espèce d'araignée typique des tourbières, des landes et des eaux acides, a été observée en ces lieux : il s'agit de la Dolomède (*Dolomedes fimbriatus*) qui trouve en Laonnois une de ses plus importantes populations picardes.

Les étangs sont plus généralement utilisés par le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) et le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*). Le marais est par ailleurs très fréquenté par le Sanglier (*Sus scrofa*) et le Chevreuil (*Capreolus capreolus*).

Les batraciens et les reptiles comme la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) trouvent sur le site de nombreuses zones de tranquillité.



Couleuvre à collier

## Une zone humide d'intérêt européen

Les Marais de la Souche ont été reconnus d'intérêt européen par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. 15 types d'habitats naturels ont été identifiés et localisés.

En 1998, à la demande de l'Etat, le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie a contribué au programme d'élaboration expérimentale de documents d'objectifs, instrument français destiné à planifier la gestion sur les sites du futur réseau Natura 2000.

Le gouvernement français veut favoriser le volontariat et la démarche contractuelle. Un premier contrat pour la mise en œuvre du document d'objectifs a été signé en 2001.

L'objectif de ces contrats est de permettre une gestion adaptée des habitats naturels d'intérêt européen en tenant compte du contexte socio-économique local.

La gestion valorisera le patrimoine naturel en place, devra garantir le bon fonctionnement général de la zone humide et pourra favoriser le développement de projets pédagogiques et touristiques.

## A votre avis ?

- Quelle épaisseur peut atteindre la tourbe dans les Marais de la Souche ?
- Est-il judicieux de mettre en connexion deux étangs ?
- Comment s'appelle le petit papillon orangé, rare et discret, que l'on peut rencontrer dans les Marais de la Souche ?

- Réponses :
- 1 - 4 mètres.
  - 2 - Cela est rarement judicieux dans les Marais de la Souche, car chaque étang bénéficie d'une qualité d'eau singulière. Le mélange des eaux favorise la diffusion des pollutions, mais aussi la diffusion de populations d'espèces aquatiques indésirables et envahissantes, telles que les écrevisses américaines (*Orconectes limosus*) par exemple.
  - 3 - Réponse sur le site !